



REFLEX AUTO-MOTO ÉCOLE

PROGRAMME DE FORMATION – PERMIS AM Quadricycle à moteur

GESTION DOCUMENTAIRE

Version : V1

Date d'application : 12/06/2026

OBJECTIFS DE FORMATION

La formation a pour objectifs :

- Maîtriser la conduite d'un quadricycle léger de catégorie AM.
- Appliquer les règles essentielles du Code de la route.
- Identifier les risques liés à la conduite d'un quadricycle léger.
- Adopter une conduite responsable et sécuritaire.

PUBLIC VISÉ

Toute personne souhaitant conduire un quadricycle léger entrant dans la catégorie concernée.

Accessibilité aux personnes handicapées : locaux accessibles / modalités d'adaptation possibles selon étude personnalisée.

PRÉREQUIS

14 ans et être titulaire de l'ASSR1 ou ASSR2 ou ASR

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Prise de contact
2. Analyse du besoin
3. Envoi du dossier
4. Validation de l'inscription + confirmation de l'entrée en formation

DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée en formation sous 15 jours après validation du dossier. Financeurs externes : délais réglementaires applicables. (Sous réserve de disponibilité des places et du véhicule-école.)

Documents nécessaires:

- Pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile (si hébergé: attestation d'hébergement + pièce d'identité hébergeur)
- ASSR2 ou ASR (si requis)
- Attestation JDC (selon âge)
- Photo-signature ANTS

DURÉE

8h de formation

CONTENU DE FORMATION

- Séquence 1 : Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (1h)
- Séquence 2 : Formation à la conduite hors circulation (2h)
- Séquence 3 : Apports théoriques (code de la route) (1h)
- Séquence 4 : Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (3h)
- Séquence 5 : Sensibilisation aux risques avec la présence d'un parent ou représentant légal (1h)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET HUMAINS

- Formateurs BEPECASER ou du titre professionnel « ECSR »
- Formations théoriques en salle / Formation pratique sur piste privée et en circulation
- Quadricycles légers à moteur homologués
- Support pédagogique remis au stagiaire

SUIVI ET ÉVALUATION

- L'assiduité est attestée par feuille d'émargement.
- L'atteinte des objectifs est évaluée tout au long de la formation au moyen d'évaluations formatives, de mises en situation pratiques et d'observations réalisées par le formateur.
- Un bilan individuel est réalisé à l'issue de la formation

VALIDATION

Obtention de l'attestation de suivi de formation pratique du Brevet de Sécurité Routière correspondant à la catégorie « AM » du permis de conduire. L'attestation vous autorise à conduire pendant 4 mois en l'attente de réception du titre définitif.

RÉSULTATS

Résultats 2025 : 30 stagiaires formés, 28 attestations obtenues, soit 93 % de réussite. Données mises à jour le 01/01/2026.

ACCESSIBILITÉ

Référent handicap: Jérôme BINET – reflexformateur@gmail.com

Toute demande d'adaptation fait l'objet d'une étude personnalisée avant l'entrée en formation.

TARIFS

Tarifs communiqués au public sur la grille tarifaire en vigueur (en pièce jointe)

FINANCEMENT

- Financement personnel
- Autres dispositifs de financement selon éligibilité.

LIEU

Dans l'une de nos agences REFLEX

CONTACT

REFLEX Auto-Moto École

Email : reflexautoecole@gmail.com